

Formation Professionnelle Continue

« Rénovation des copropriétés résidentielles construites après 1945 »

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 35 09568 35 auprès du préfet de région de Bretagne.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Etablissement non assujéti à la TVA.

CONTEXTE

Dans le cadre de la future loi sur la Transition énergétique et la croissance verte, les projets de rénovation énergétique du patrimoine existant demandent une parfaite connaissance de la pathologie du bâtiment et du contexte dans lequel l'architecte intervient. Cette formation qualifiante vise à consolider l'expertise des architectes praticiens dans ce domaine.

Le 1er module proposé « Rénovation des copropriétés résidentielles construites après 1945 » s'inscrit dans un parcours de formation continue (en cours de préparation) sur la question de la réhabilitation et la rénovation du bâti ancien et contemporain et vise à terme une certification.

PUBLIC

L'ENSAB propose une formation professionnelle continue dédiée aux architectes diplômés d'Etat, architectes DPLG/HMONP.

OBJECTIFS

- Acquérir les méthodes et outils visant à établir un audit global (architectural, technique, économique, environnemental, juridique et financier) adapté à la question de la réhabilitation et de la rénovation énergétique du bâti ancien et contemporain,
- Appréhender le contexte, les enjeux de la réhabilitation et de la rénovation énergétique des copropriétés résidentielles privées
- Identifier les caractéristiques complexes du bâti existant
- Connaître les acteurs, les réglementations et le cadre institutionnel
- Développer une stratégie adaptée à un projet de réhabilitation et de rénovation énergétique dans une approche collaborative avec les acteurs de la maîtrise d'oeuvre et de la maîtrise d'ouvrage.

INTERVENANTS

- **Raphaël Labrunye**, Maître assistant HCA, Docteur en histoire de l'architecture, chercheur au département de la Recherche de l'ENSA Bretagne, architecte DPLG
- **Loïc Daubas**, Maître assistant TPCAU à l'ENSA Bretagne, architecte DPLG
- **Joël Y. Gautier**, architecte (H), urbaniste, président de l'ARMEC
- **Maître Tiphaine Guyot-Vasnier**, spécialiste en Droit de la copropriété
- **Stéphane Chevrier**, Enseignant à l'ENSA Bretagne et l'Université de Rennes 2, sociologue spécialiste des questions d'énergie, d'environnement et d'habitat, bureau d'études et de conseil sociologiques MANA
- **Alexis Herbet**, Pouget consultants spécialisés dans la construction et la rénovation en secteur résidentiel comme en tertiaire

DATES

- Mercredi 30 novembre 2016
- Jeudi 01 décembre 2016
- Vendredi 02 décembre 2016

DURÉE

21 heures de formation / 3 jours

LIEU

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne - 44 bd de Chézy -35064 Rennes

COÛT DE LA FORMATION

900 € nets de taxes (établissement non assujetti à la TVA)

PARTENAIRES

DRAC Bretagne, Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Bretagne, GEP Atlantique



PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 : Enjeux, acteurs et stratégie (30/11/2016)

- . Les grands enjeux environnementaux, économiques et sociaux
- . Les enjeux de la rénovation énergétique des copropriétés résidentielles
- . Le contexte législatif, juridique et réglementaire de la copropriété résidentielle
- . Les acteurs et leur rôle
- . La stratégie, la démarche et la méthodologie
- . L'AMO-tiers de confiance et l'enquête socio-économique

Partie 2 : La réhabilitation et la rénovation énergétique d'une copropriété résidentielle (01/12/2016)

- . L'habitat collectif dans la transformation de la ville durant la seconde moitié du XXème siècle. Les grands principes constructifs et la pathologie du bâti existant
- . La rénovation énergétique d'une copropriété, l'audit global (architectural, technique et urbanistique ; énergétique et économique ; financier)
- . Le plan programme de travaux et la réalisation des travaux
- . Le contrôle après travaux

Partie 3 : Le projet en action, les acteurs en situation, une opération en exemple. Les retours d'expérience et études de cas (02/12/2016)

- . Cette troisième partie est plus axée sur l'opérationnel et les retours d'expérience. Elle est organisée autour d'une rencontre avec les différents acteurs de la rénovation énergétique des copropriétés résidentielles (conseil syndical, leader énergétique, AMO, architecte, entrepreneur).

Date limite des inscriptions : 14/11/2016
Le nombre de place est limité à 15 participants par session.

Contact :

Service Pédagogie, Formations et relations professionnelles

Courriel : jean-pierre.mayot@rennes.archi.fr

Tel : 02 99 29 68 30

Mise à jour du document : 06/10/2016